

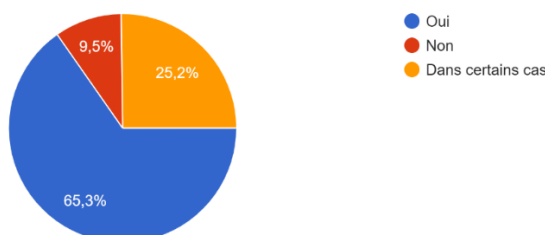


Résultat enquête « Accès Direct » auprès des Masseur-kinésithérapeutes de la région Occitanie

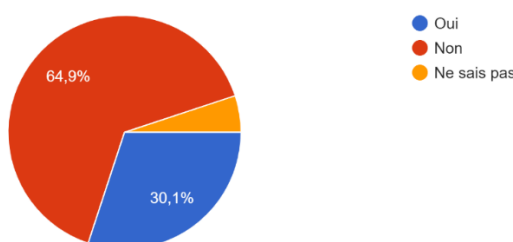
Le Conseil Régional de l'Ordre des Masseur-kinésithérapeutes d'Occitanie a mené une enquête auprès des masseurs-kinésithérapeutes libéraux du territoire (Annexe 1 & 2). Nous avons interrogé les praticiens : sur leur département d'exercice, leur souhait de prendre des patients en « accès direct », leur appartenance à une modalité d'exercice coordonnée MSP ou CPTS.

A/Résultats à l'échelle de la région.

- ✓ Sur le souhait de prendre en charge les patients en accès direct, **65,3%** des praticiens se disent favorables et **25,2%** dans certains cas. Seul **9,5%** ne souhaitent pas prendre de patient en accès direct.



- ✓ Sur les modalités d'exercices, **30,1%** déclarent être en exercice coordonné (CPTS, MSP). Nous retrouvons **64,9%** des répondants qui ne sont pas dans le cadre d'un exercice coordonné et **5%** qui ne savent pas.



- ✓ Nombre de professionnels par département / Nombre de répondants par département

Départements	09	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82
Nbre de MK libéraux	260	564	410	1078	2748	224	2853	226	99	399	1237	521	351
Nbre de répondants	29	69	72	138	328	38	307	34	11	34	106	87	48

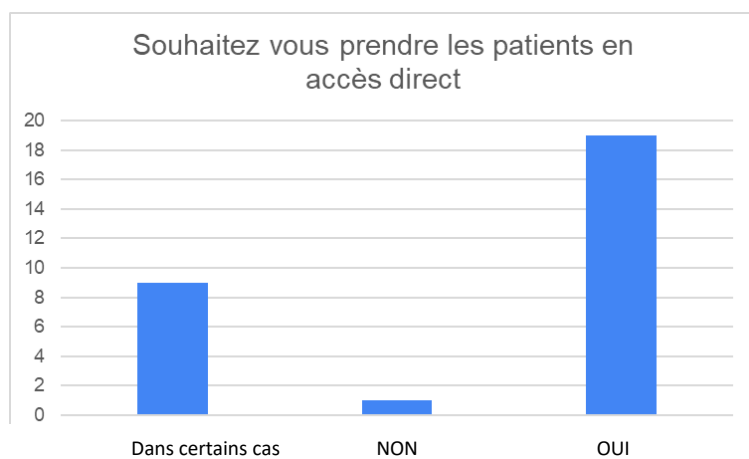
- ✓ Parmi les praticiens répondant à notre enquête, seul 20% des professionnels exerçant en mode coordonné disent souhaiter prendre des patients en accès direct.



B/Résultats à l'échelle de chaque département.

✓ Ariège :

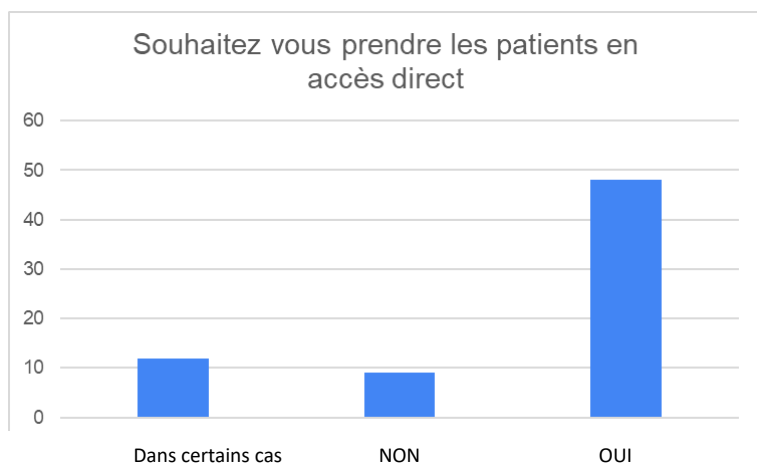
29 réponses sur 260 praticiens libéraux actifs inscrits au tableau soit 11% de répondants.



66% des praticiens répondants sont disposés à prendre les patients en accès et 31% le feront dans certains cas.

✓ Aude :

69 réponses sur 564 praticiens libéraux actifs inscrits au tableau soit 12% de répondants.

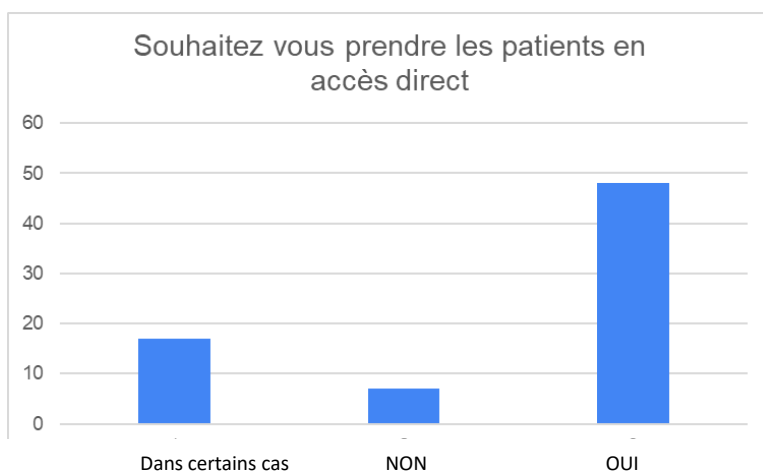


70% des praticiens répondants sont disposés à prendre les patients en accès et 30% le feront dans certains cas.



✓ Aveyron :

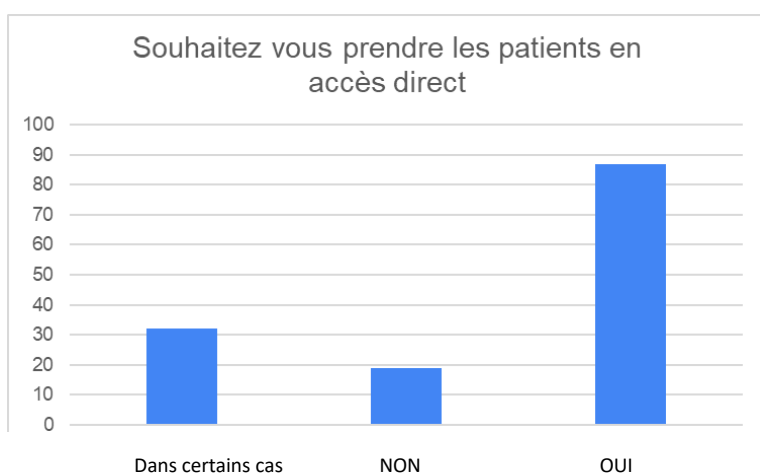
72 réponses sur 410 praticiens libéraux actifs inscrits au tableau soit 17,5% de répondants.



67% des praticiens répondants sont disposés à prendre les patients en accès et 24% le feront dans certains cas.

✓ Gard :

138 réponses sur 1 078 praticiens libéraux actifs inscrits au tableau soit 13% de répondants.

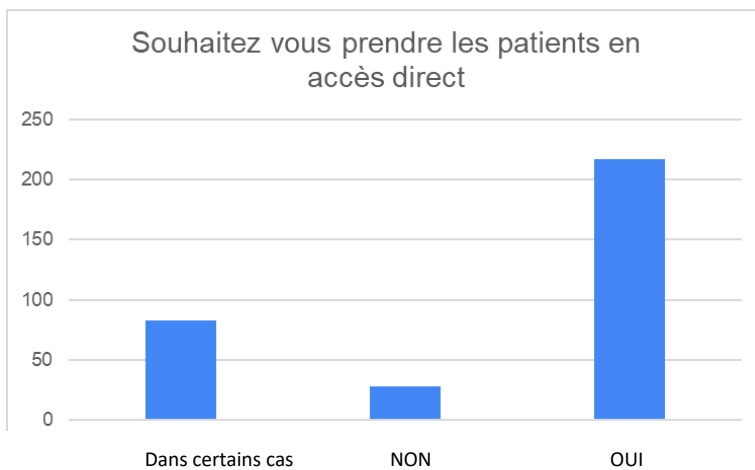


63% des praticiens répondants sont disposés à prendre les patients en accès et 23% le feront dans certains cas.



✓ Haute Garonne :

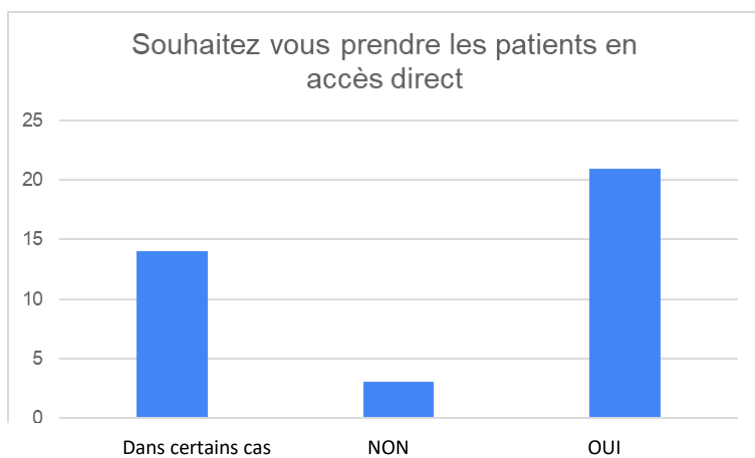
328 réponses sur 2 748 praticiens libéraux actifs inscrits au tableau soit 12% de répondants.



66% des praticiens répondants sont disposés à prendre les patients en accès et 25% le feront dans certains cas.

✓ Gers :

38 réponses sur 224 praticiens libéraux inscrits au tableau 17% de répondants.

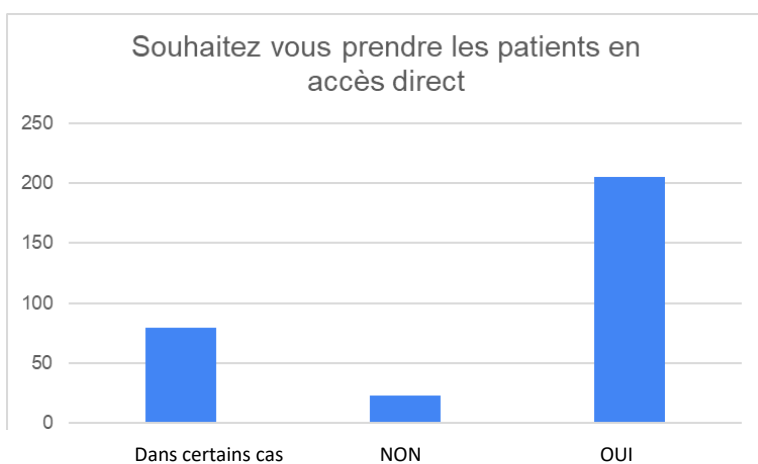


55% des praticiens répondants sont disposés à prendre les patients en accès et 36% le feront dans certains cas.



✓ Hérault :

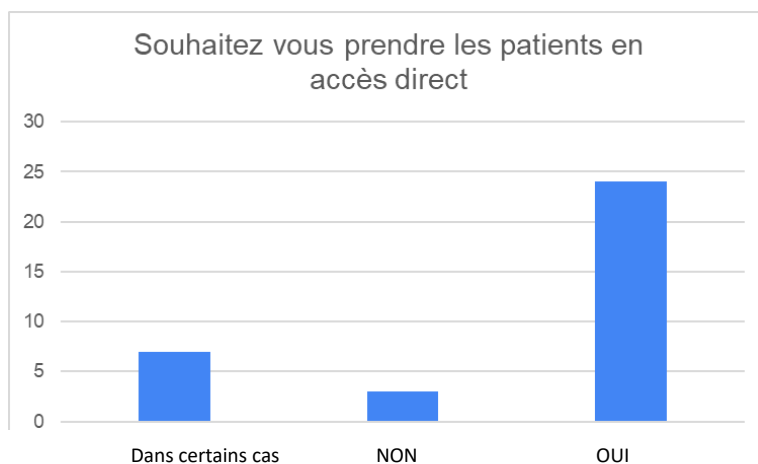
307 réponses sur 2 853 praticiens libéraux actifs inscrits au tableau soit 11% de répondants.



67% des praticiens répondants sont disposés à prendre les patients en accès et 26% le feront dans certains cas.

✓ Lot :

34 réponses sur 226 praticiens libéraux actifs inscrits au tableau soit 15% de répondants.

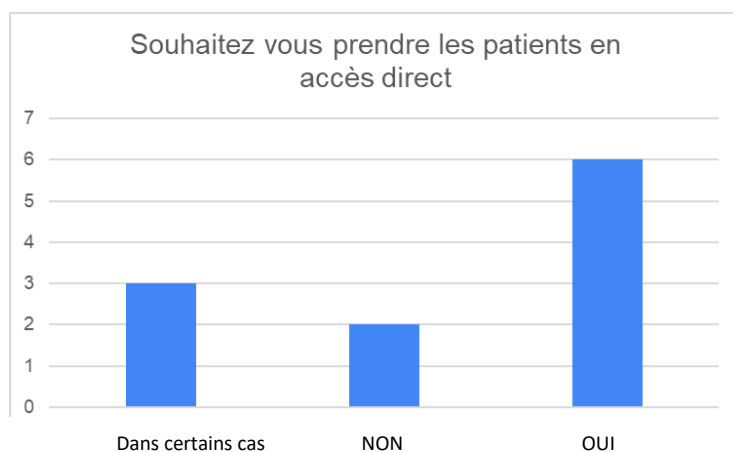


71% des praticiens répondants sont disposés à prendre les patients en accès et 21% le feront dans certains cas.



✓ Lozère :

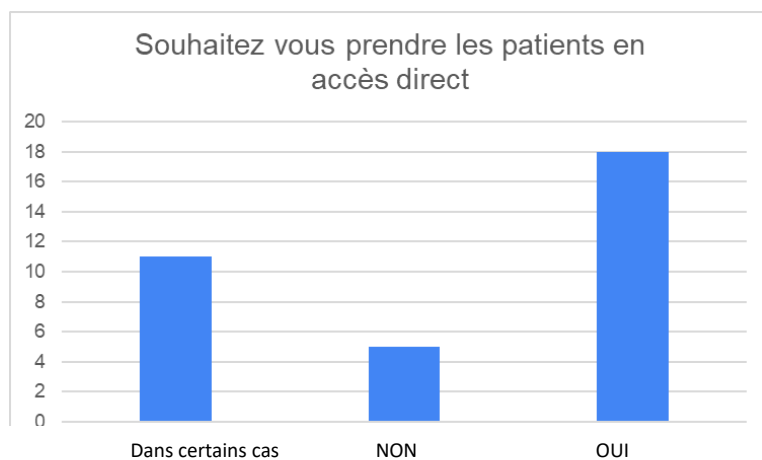
11 réponses sur 99 praticiens libéraux actifs inscrits au tableau soit 11% de répondants.



54% des praticiens répondants sont disposés à prendre les patients en accès et 27% le feront dans certains cas.

✓ Hautes Pyrénées :

34 réponses sur 399 praticiens libéraux actifs inscrits au tableau soit 8,5% de répondants.

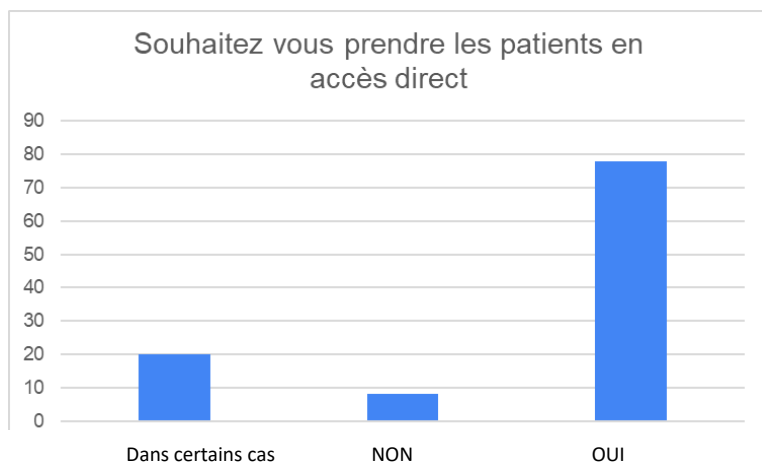


53% des praticiens répondants sont disposés à prendre les patients en accès et 32% le feront dans certains cas.



✓ Pyrénées Orientales :

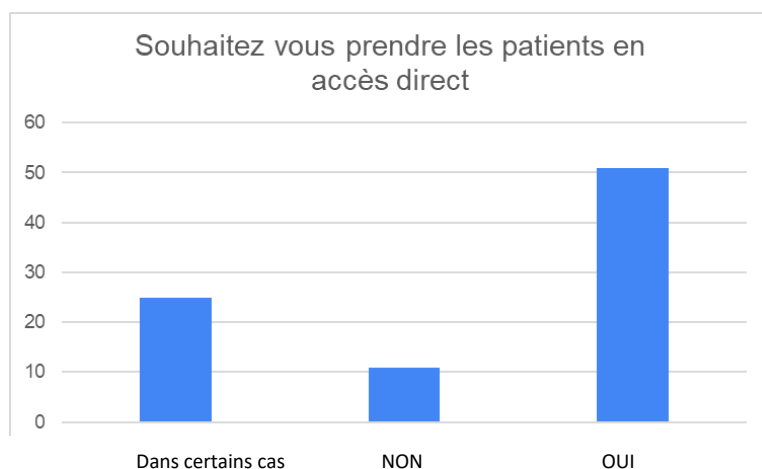
106 réponses sur 1 237 praticiens libéraux actifs inscrits au tableau soit 8,6% de répondants.



74% des praticiens répondants sont disposés à prendre les patients en accès et 19% le feront dans certains cas.

✓ Tarn :

87 réponses sur 521 praticiens libéraux actifs inscrits au tableau soit 17% de répondants.

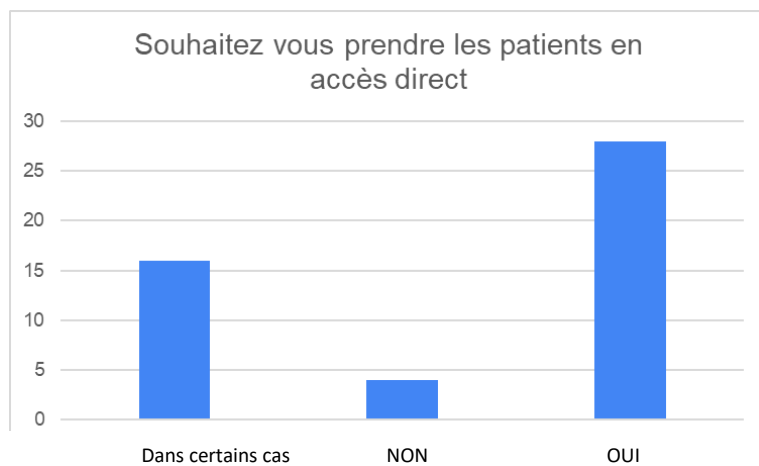


59% des praticiens répondants sont disposés à prendre les patients en accès et 29% le feront dans certains cas.



✓ Tarn et Garonne :

48 réponses sur 351 praticiens libéraux actifs inscrits au tableau soit 14% de répondants.



58% des praticiens répondants sont disposés à prendre les patients en accès et 33% le feront dans certains cas.



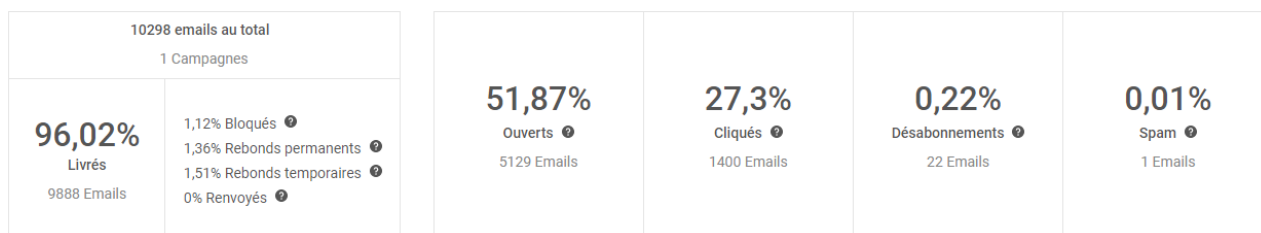
Tableaux de données par départements :

	Ariège	Aude	Aveyron	Gard	Haute Garonne	Gers	Hérault	Lot	Lozère	Haute Pyrénées	Pyrénées Orient.	Tarn	Tarn et Garonne
Répondants	29	69	72	138	328	38	307	34	11	34	106	87	48
Inscrits actifs	260	564	410	1078	2748	224	2853	226	99	399	1237	521	351
% répondants	11.54	12.23	17.56	12.8	11.93	16.96	10.76	15	11.11	8.52	8.57	16.7.	13.67
Souhaitent l'accès direct	19	48	48	87	217	21	205	24	6	18	78	51	28
	65.51	69.56	66.66	63.04	66.15	55.26	66.77	70.6	54.54	52.95	73.58	58.6	58.33
Dans certains cas	9	12	17	37	83	14	79	7	3	11	20	25	16
	31.03	17.39	23.61	23.18	25.30	36.84	25.73	20.6	27.27	32.35	18.87	28.7	33.33
Favorables	96.55	86.95	90.27	86.23	91.46	92.1	92.5	91.2	81.81	85.29	92.45	87.4	91.67
Ne souhaitent pas	1	9	7	19	28	3	23	3	2	5	8	11	4
Exercice coordonné	16	28	34	31	76	11	85	14	7	7	26	31	23
Non	12	38	34	99	235	25	205	20	3	25	74	53	25
Ne sais pas	1	3	4	8	17	2	17	0	1	2	6	3	0
% exercice coordonné	55.17	40.58	47.22	22.5	23.17	28.94	27.68	41.2	63.63	20.59	24.52	35.6	47.91
Accès direct et exerce en coordonné	10	20	22	23	56	5	56	11	5	4	23	21	10



C/ Synthèse

1. Taux de réponse



Le questionnaire, adressé aux professionnels libéraux de la région par le truchement de notre outil de communication Mailjet®, prend en compte les retours effectués du 20 au 26 octobre 2022.

Sur les 10 298 kinésithérapeutes libéraux inscrits¹, **9 888** professionnels (96 %) ont reçu notre mail (*adresses erronées, manquantes, classement en spam, blocage de mail venant du conseil de l'ordre*), **5129** (51.87%) l'ont ouvert, **2699** (27.3%) ont cliqué au moins une fois. Au total, nous avons obtenu **1 301** réponses. Cela représente un taux de réponse de **13,15%** de répondants par rapport au nombre de mails reçus (taux de réponse), **25.36%** par rapport au nombre de mails ouverts et **48.20%** par rapport au nombre de professionnels ayant accédé au questionnaire (taux d'achèvement).

2. Niveau Régional

Seul 9.5% des professionnels répondants ne souhaitent pas d'accès direct, et cela, quel que soit les circonstances. Au niveau du mode d'exercice, **30.1%** des répondants sont inscrits dans un cadre coordonné (MSP ou CPTS) et 5% ne savent pas. Par contre, il n'y a que 20% des professionnels pratiquant dans le cadre d'un exercice coordonné sont favorables à un accès direct.

3. Niveau départemental

Les meilleurs taux de répondants sont obtenus pour l'Aveyron (17,5%), le Tarn (16,5%), le Gers (17%) et le Lot (15%). Les Hautes-Pyrénées (8,5%), Pyrénées Orientales (8,6%) et l'Hérault (10,7%) ont un faible taux de réponses donc les résultats doivent être pris avec certaines réserves.

Le souhait de prendre les patients en accès direct en toute situation est fort dans les Pyrénées Orientales (73%), le Lot (71%) et l'Aude (70%). Les taux les plus faibles sont retrouvés dans les Hautes Pyrénées (53%), la Lozère (55%) et le Gers (55%).

Au niveau des modalités de travail, la Lozère (63%), l'Ariège (55%), l'Aveyron (47%) et le Tarn et Garonne (48%) sont les départements où les kinésithérapeutes répondants déclarent le plus travailler dans le cadre d'un exercice coordonné (MSP, CPTS).

Si l'on met en relation, comme précédemment, la densité de professionnels sur le territoire avec le taux de professionnels en exercice coordonné, une corrélation existe car les départements à forte densité sont ceux

¹ Données SAP du 8 aout 2022



dont les praticiens travaillent le moins en exercice coordonné, à l'exception des Hautes-Pyrénées (13^{ième}) avec un taux de 20,5%. Le Gard avec un taux de 22,5% est 12^{ième}, la Haute Garonne (23,1%) est 11^{ième}, les Pyrénées Orientales (24,5%) sont 10^{ième} et l'Hérault (27,7%) est 9^{ième}. Ces départements sont les seuls à être en dessous de 30% des praticiens qui déclarent travailler en exercice coordonné. Un travail important sur le sujet est à mener dans ces départements.

D/ Analyse

1. Concernant l'étude elle-même :

- Le canal qui nous a servi pour notre enquête, nous semble être le plus approprié mais nous nous exposons au refus d'un certain nombre de professionnels à répondre aux mails provenant du conseil de l'ordre.
- Nous avons établi notre enquête en privilégiant la simplicité et la facilité de répondre en proposant 3 questions uniquement.
- Concernant les instructions nous avons conscience que le terme « accès direct », a pu être compris différemment selon les interlocuteurs car dans notre esprit, il s'agit d'un accès aux soins de kinésithérapie sans restriction (prescription médicale).
- Le sujet de l'étude et son entête nous semble être un sujet attractif censé stimuler les professionnels à répondre.
- Nous avons choisi de limiter le temps de réponse et avons constaté l'ensemble des réponses l'ont été dans les premières 24 heures après envoi du questionnaire.

2. Concernant les réponses :

Le taux de réponse, faible, semble habituel pour ce type d'enquête. Notre enquête montre que les Masseurs-Kinésithérapeutes d'Occitanie répondants sont majoritairement disposés à prendre les patients en accès direct mais parmi eux, le nombre de praticiens exerçant dans le cadre d'une coordination de soins est encore assez faible.

Au niveau du souhait de prendre en charge les patients en accès direct, considérant les départements à forte densité (nombre de kinésithérapeutes pour 10 000 habitants), il n'y a pas de corrélation entre la densité de MK dans le département et le souhait de prendre les patients en accès direct. La première position est occupée par les Pyrénées Orientales (11,2) mais l'Hérault (10,9) n'arrive qu'en quatrième position et la Haute Garonne (10,7) n'est qu'en sixième position. Le Lot (8,5) et l'Aude (9) ont un souhait plus fort de prendre des patients en accès direct que l'Hérault (10,9) et la Haute Garonne (10,7).

Si on analyse les résultats par rapport à la densité de médecins (pour 10 000 habitants), les départements du Tarn et Garonne (7,9), la Lozère (8), l'Aveyron (8,1), le Tarn (8,2), le Gers et le Lot (8,5), sont les départements où les densités sont les plus faibles. Ces départements, à l'exception du Lot et de l'Aveyron, sont des départements avec un taux faible de MK qui souhaitent prendre les patients en accès direct (Lozère 12^{ième}, Gers 11^{ième}, Tarn et Garonne 10^{ième}, Tarn 9^{ième}). Pourtant, ce sont les départements avec le plus fort taux de



praticiens qui déclarent être en exercice coordonné avec 63% pour la Lozère (1^{ier}), 48% pour le Tarn et Garonne (3^{ième}), 47,2% pour l'Aveyron (4^{ième}), 41% pour le Lot (5^{ième}).

En conclusion, la densité de médecins semble influencer sur le taux de kinésithérapeutes qui souhaitent mettre en place l'accès direct. L'accès direct ne doit pas uniquement se déployer dans les déserts médicaux avec le seul objectif de compenser le manque de médecins. On remarque aussi que les départements à forte densité de kinésithérapeutes sont ceux qui déclarent le moins travailler en exercice coordonné (MSP, CPTS). Il est donc nécessaire de réfléchir à la pertinence des modèles de coordination actuel et peut être redéfinir les conditions de déploiement de l'accès direct.

D/ Discussion

Nous pouvons imaginer que le premier écueil concerne la terminologie « accès direct » qui semble trompeuse pour beaucoup de professionnels. Là où nous imaginons un accès à tous les actes de kinésithérapies, d'autres y voir les seules prises en charge de torsion de cheville et lombalgie aigue.

Le faible taux de kinésithérapeutes favorables à l'accès direct qui travaillent dans le cadre de l'exercice coordonné pourrait s'expliquer par :

- L'existence de cet accès direct dans leur quotidien, du fait de leur proximité avec des médecins qui leur font confiance
- L'absence ou la faible retombée économique qui accompagne les protocoles de coopération lorsqu'ils ont été mis en place

Même si notre enquête semble montrer que les masseur-kinésithérapeutes sont majoritairement disposés à prendre les patients en accès direct, parmi eux, le nombre de praticiens exerçant dans le cadre d'une coordination de soins est encore assez faible cela se révèle d'autant plus vrai que la démographie professionnelle dans le département d'exercice est forte



Annexe 1

Chères consœurs, chers confrères,

Le ministre de la santé s'est récemment engagé au déploiement de l'accès direct pour notre profession dans à priori 6 départements français dès le début de l'année 2023.

Les décrets, attendu depuis plus d'un an, paraîtront probablement dans avant la fin de l'année.

Nous avons déjà sollicité la direction du premier recours de l'ARS Occitanie afin qu'elle propose au ministère, que l'un de nos départements au moins fasse partie des départements choisis. Cette demande a bien été relayée et nous l'avons renouvelée encore tout récemment.

Le bureau du CROMK Occitanie, souhaitant anticiper d'éventuels échanges avec l'ARS quant au choix du département, a décidé de lancer un questionnaire de tous les Masseur-kinésithérapeutes de la région Occitanie et cela, afin d'aider à cette potentielle détermination.

Le questionnaire anonymisé auquel vous pouvez répondre est rapide et prendra environ moins de 3 minutes (seulement 3 questions). Nous vous invitons à participer, votre engagement signant le désir d'évolution à venir de notre profession.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeOhGB9rO2a41VdFm80pvhJpqWiyP2aFQjaKz8luG195BrcZg/viewform?usp=sf_link

Vous en souhaitant bonne réception et comptant sur la participation du plus grand nombre;

Confraternellement,

Le bureau du Conseil Régional de l'Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes d'Occitanie



Annexe 2

Expérimentation accès direct pour les masseur-kinésithérapeutes

Description du formulaire

111

Département d'exercice Choix multiples ▼

<input type="radio"/> 09	X
<input type="radio"/> 11	X
<input type="radio"/> 12	X
<input type="radio"/> 30	X
<input type="radio"/> 31	X
<input type="radio"/> 32	X
<input type="radio"/> 34	X
<input type="radio"/> 46	X
<input type="radio"/> 48	X
<input type="radio"/> 65	X
<input type="radio"/> 66	X
<input type="radio"/> 81	X
<input type="radio"/> 82	X

Dans le cadre de l'expérimentation, souhaitez-vous prendre en charge des patients en accès direct? *

Oui

Non

Dans certains cas

Votre activité professionnelle est-elle dans le cadre d'un exercice coordonné (CPTS, MSP, établissement de soins) *

Oui

Non

Ne sais pas



Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Conseil régional Occitanie 